



DES PORTS ANCRÉS DANS L'HISTOIRE

Dans l'antiquité, le commerce maritime de la Tunisie fut intense. Carthage était surtout une puissance maritime par sa flotte de guerre et de transport.

Les vestiges des ports de Carthage, de Kélibia (antique Clupéa), d'Hadrumète, de Thapsus, de Mahdia, de Gygtis ..., témoignent encore de l'importance de l'activité maritime passée ; celle-ci cessa avec les invasions vandales.

Cette activité se réveilla avec l'arrivée au pouvoir de la dynastie Husseinite, sous laquelle la piraterie diminua et finit par disparaître.

Mais les échanges par voie de mer étaient peu importants. Les ports tunisiens se prêtaient d'ailleurs mal aux besoins d'un cabotage cependant peu exigeant, effectué par des voiliers de petit tonnage et de faible tirant d'eau.

Quelques quais sans profondeur avaient été établis à Bizerte, Porto-Farina, La Goulette, Sousse, Sfax. Ils étaient devenus vite inutilisables par ensablement, faute d'entretien, et servaient à l'accostage des petites embarcations par lesquelles étaient transbordées les marchandises des navires demeurant mouillés au large.



Une mention spéciale doit toutefois être accordée aux deux ports qui jouèrent sous les Beys un rôle prépondérant, tant au point de vue militaire qu'au point de vue commercial : Porto-Farina et La Goulette.

Mais la principale place maritime de la Tunisie fut, au début du XIX^e siècle, La Goulette.

C'est vers la fin du XVIII^e siècle, sous le règne de Hamouda Pacha, que fut commencée la construction de la vieille darse et des quais et qui doivent être comblés pour gagner les terrains nécessaires à la construction du port.

En 1835, furent établis à la Goulette des magasins.

En 1860, furent construits l'atelier des machines, celui des forges et de la fonderie.

Après l'établissement du Protectorat, la Direction Générale des Travaux Publics mit à l'étude la construction de ports correspondant à la mise en valeur de la Régence.

En 1886 une campagne de dragages fût entreprise dans le vieux port de Bizerte.



Des travaux au port de Tunis. commencèrent en 1888 et le port fut déclaré ouvert au commerce le 28 mai 1893. De cette époque date la création, du port de Tunis, situé à 9 Kilomètres à l'intérieur des terres.

A Sousse, l'Etat construisit, de 1885 à 1893, un quai accostable à 2m50, de 200 mètres de long, et un chenal d'accès.

Le 17 Février 1890, la construction et l'exploitation du port de commerce de Bizerte (amorce et démarrage du port de guerre) furent concédés.

Le 12 Avril 1894, une solution analogue intervint pour l'achèvement des ports de Tunis et de Sousse et la construction du port de Sfax. Les concessionnaires se substituèrent la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax.



Les travaux réalisés par les concessionnaires, devaient permettre l'accès des navires calant six mètres de tirant d'eau à Tunis, Sousse et Sfax. Ces ports, dès 1900, disposèrent respectivement de 900,450 et 600 mètres de quais.

Sous le régime de ces concessions, les ports de Bizerte, Tunis-Goulette, Sousse et Sfax acquirent la configuration et atteignirent le développement commercial qu'ils avaient à la veille de la première guerre.

L'Administration de ces quatre ports fut confiée à un Etablissement public, l'Office des Ports jusqu'au 1er Avril 1947, date à laquelle fut créée la Régie des Ports de Commerce, à budget autonome.

Cependant, dès avant la guerre, les ports principaux et secondaires ne répondaient plus aux besoins du commerce et de la navigation.

D'ailleurs, des conditions nouvelles : accroissement des tonnages, accélération de la rotation des navires, motorisation de la pêche ... , introduisaient des besoins nouveaux et conduisaient à réviser les projets conçus avant la guerre.

Après cette guerre et avant l'indépendance la chaîne portuaire tunisienne se composait de 5 ports de commerce à savoir Tunis, La Goulette, Bizerte, Sousse et Sfax.

[Document détaillé \(format PDF\)](#)